

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : DEMANDE FONDS DE CONCOURS : MISE AUX NORMES ET ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE DE PLATEAU D'HAUTEVILLE

Séance du 26 octobre 2022,

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six octobre à dix-neuf heures et cinq minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt octobre deux mille vingt-deux.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 19

BILLON-BERTHET Claire, BOURGEOIS Didier, BOYER Corinne, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET (MARIN) Jessie, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 10

BEVOZ Sébastien pouvoir à Marie-Hélène PERILLAT
BORGEOIS Joël pouvoir à Alexandre LALLEMENT
BROCHET Olivier pouvoir à Humbert CRETIER
CYVOCT Jean-Michel pouvoir à Bernard CORTINOVIS
FORAY Gaëlle pouvoir à Corinne BOYER
GUILLERMET Maria pouvoir à Le Maire
MARTINE Christine pouvoir à Gilbert LEMOINE
MERMILLON Eliane pouvoir à Nicole ROSIER
Stéphanie PERNOD BEAUDON pouvoir à Claire BILLON BERTHET
ZANI Sonia pouvoir à Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Soit : 19 conseillers, 10 pouvoirs ayant été déposés donc 29 votants

VU la délibération n° 2020-135 du Conseil Municipal en date du 28 octobre 2020 approuvant le nouveau plan de financement pour des travaux d'isolation de la façade de la Mairie.

Selon le plan de financement suivant :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>		
Travaux	Montant HT	Financeurs	Montant	Taux
Réfection de la barrière de la rampe d'accès de la mairie	3 400,00 €	DETR / DSIL	41 342 €	30,00%
Isolation extérieure et enduit des murs de la mairie	107 685,40 €	Conseil régional Bonus relance	20 000,00 €	14,51%
Remplacement des fenêtres de la mairie	21 723,03 €	Conseil départemental	27 561,48 €	20,00%
Travaux électriques	4 999,00 €	Autofinancement	48 903,95 €	35,49%
TOTAL dépenses	137 807,43 €	TOTAL Recettes	137 807,43 €	100,00%
		Dont subventions publiques	88 903,48 €	64,51%

VU la délibération n° 2022- 073 du Conseil Municipal en date du 24 mai 2022 approuvant la mise en accessibilité de la mairie d'Hauteville-Lompnes pour les personnes à mobilité réduite.

Selon le plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Élévateur PMR	26 762,40 €	Etat (DETR)	22 200,00 €
Mission BET structures	1 800,00 €	Département (contractualisation)	11 100,00 €
Electricité	831,00 €	Haut Bugey Agglomération (fonds de concours)	11 100,00 €
Plomberie	2 800,00 €	Autofinancement	11 100,90 €
Second œuvre peinture divers	2 200,00 €		
Travaux charpente chevêtre	3 000,00 €		
Travaux maçonnerie renfort RdC	6 000,00 €		
Mise aux normes des circulations	10 907,50 €		
Diagnostics (amiante ...)	1 200,00 €		
Total	55 500,90 €	Total	55 500,90 €

Monsieur le Maire rappelle que ces deux opérations intègrent le projet global d'aménagements, mises aux normes et accessibilité de la mairie de Plateau d'Hauteville qui regroupe les réalisations suivantes :

- L'isolation de la façade de la Mairie
- Mise en accessibilité de la Mairie
- Aménagement et modification de la distribution des anciens bureaux occupés par Haut Bugey Agglomération
- Mise en place d'un système de visioconférence

Afin d'obtenir la participation de Haut-Bugey Agglomération via le fond de concours, le Conseil Municipal est amené à délibérer sur la présentation du plan de financement du projet global.

Le plan de financement se présente comme suit :

Dépenses		Recettes	
Etude	Montant HT	Origine	Montant HT
Isolation de la façade de la mairie	133 358,01 €	État (DETR)	63 542,00 €
Mise en accessibilité de l'étage de la mairie	55 500,90 €	Région	20 000,00 €
Modification de la distribution	6 155,92 €	Département	38 661,00 €
Installation de matériel de visioconférence	13 808,75 €	Fonds de concours (HBA)	41 764,00 €
		Autofinancement	44 856,58 €
TOTAL HT	208 823,58 €	TOTAL HT	208 823,58 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le plan de financement proposé ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part des 21% qui ne sera pas subventionnée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander toutes subventions correspondantes ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.
Le Maire, Philippe EMIN

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE LE 2 NOVEMBRE 2022

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20221026-DE-2022-12-16-DE
Date de télétransmission : 02/11/2022
Date de réception préfecture : 02/11/2022

